

FEUILLE D'ENQUETE

déposée à l'enquête publique complémentaire
du 4 juillet au 17 août 2026, conformément
à l'avis publié dans la Feuille des avis officiels du vendredi 3 juillet 2026
et dans l'Echo du Gros-de-Vaud du vendredi 3 juillet 2026
concernant les modifications du projet suivant :

Plan d'affectation communal

Pièces annexes :

- Plan d'affectation communal au 1 : 2'000 (Plan des quatre localités)
- Plan d'affectation communal au 1:5'000
- Règlement sur le plan d'affectation communal et la police des constructions

Elle met également en consultation, durant le même délai :

- Rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT
- le Rapport d'examen préalable du 19 juin 2026 de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL)

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Nombre d'observations et réclamations formulées :
dont présentées sur lettres à part ci-jointes.

L'attestent, au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :